



BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2019 (n°7)

PIMPRÉZ



Petit Chaussou cherche
son Petit Pied

// Edito



Mesdames, Messieurs,

Samedi 29 juin, dans la moiteur de ce début de matinée, la cour de l'école primaire a été investie pour le rendez-vous annuel de la kermesse des écoles. C'est la fête tant attendue par tous nos petits élèves et leurs parents pour mettre un terme à une année scolaire studieuse, dans l'attente de vacances bien méritées par tous, petits et grands.

Cette manifestation ô combien sympathique, nous a permis d'apprécier le travail réalisé par l'équipe enseignante qui a proposé un spectacle costumé sur des thèmes différents, mettant en scène tous les enfants dont les parents ont apprécié, non sans fierté, la prestation des leurs.

Ce fut aussi un défi, brillamment relevé par l'association des parents d'élèves, pour ce qui concerne l'animation du site, où chacun a pu trouver à jouer, manger ou se désaltérer en cette matinée de canicule. Bravo à tous les bénévoles qui ont épaulé cette même association et qui méritent d'être félicités et ont contribué largement à la réussite de cette matinée festive ponctuée par un barbecue.

Je réitère mes félicitations à tous les acteurs de la kermesse, pour avoir vécu à vos côtés ce moment privilégié qui a su réunir de nombreux spectateurs, parents, grands-parents ou amis.

Bonnes vacances à tous.

Bernard Christian TOULLIC

Le distributeur à pains et viennoiseries

Ce distributeur a été mis en fonction le 4 juillet, répondant ainsi à la demande de nos concitoyens qui bénéficiaient, il y a quelques mois encore, de la tournée assurée par le boulanger de Pont l'évêque qui a depuis, cessé son activité. Cette date de mise en service prématurée, imposée par l'exploitant pour une simple raison de rentabilité, ne nous a pas permis d'anticiper la demande de raccordement auprès d'enedis, fournisseur d'énergie qui, depuis le 20 juin, est néanmoins en possession de celle-ci, et a déjà répondu positivement. A l'issue des travaux, le distributeur quittera son emplacement actuel, et sera positionné dans quelques jours, au pied du poteau électrique en limite de parking.



LA MAIRIE



Rue de l'Église - 60170 PIMPRESZ

Tél : 03.44.76.84.84 **Fax** : 03.44.75.03.85

Mail : mairie-de-pimpresz@wanadoo.fr

Site Internet Communal : mairiepimpresz.fr

**ATTENTION AUX CHANGEMENTS D'HORAIRES
ET A LA FERMETURE DU MERCREDI MATIN**

Horaires

Bibliothèque

Lundi de 16h00 à 18h00

Mardi de 16h00 à 18h00

Jeudi de 16h00 à 18h00

Vendredi de 16h00 à 16h30

(Inscription GRATUITE)

Horaires Mairie

Lundi, Mardi et Jeudi

de 15h00 à 18h00

Mercredi FERMÉ

Vendredi de 13h30 à 16h30

Horaires Périscolaire

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi

de 07h00 à 08h35 et de 16h45 à 18h30

Téléphone : 03.44.75.61.49

Horaires Réservations Salle des Fêtes, Brocante, livre de la commune

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi

de 10h00 à 12h00

Lundi et Jeudi

de 14h30 à 18h00

Mardi

de 15h30 à 18h00

Vendredi

de 14h30 à 16h30

Téléphone : 03.44.76.84.84

Cimetière

Horaires d'ouverture et fermeture

Du 1er Avril au 31 Octobre :

8h00 à 19h00

Du 1er Novembre au 31 Mars :

8h00 à 18h00

Le compte-rendu de chaque Conseil Municipal ainsi que les Bulletins Communaux sont à votre disposition sur le site Internet de la Commune.

ETAT CIVIL

★ **NAISSANCE** ★



★ **PACS** ★

Melle BREUX Sophie
et
Mr SELLIER Matthias
Le 01 Avril 2019



★ **MARIAGE** ★

Melle ARNAUD Nadège et Mr DAMASSE Johan
Le 18 Mai 2019

Melle MIREVIN Ange et Mr RIBEIRO DE ALMEIDA François
Le 28 Juin 2019



DÉCÈS

Mme NOWICKI Longina décédée le 22 Avril 2019

Mr BARBIER Serge décédé le 08 Mai 2019

Ancien Maire de Pimprez
de Janvier 1973 à Mars 1983

Mr LEBEL Daniel décédé le 14 Mai 2019

Toutes nos Sincères Condoléances aux familles

› Bénévoles pour l'église



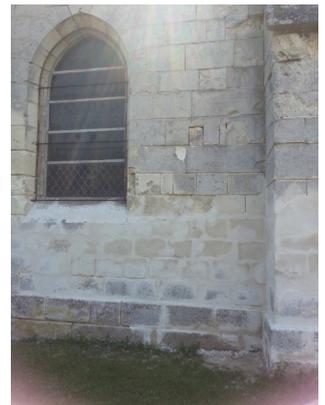
La restauration de notre Eglise a débuté le 18 mai dernier. Les bénévoles étaient au rendez-vous et nous les en remercions vivement. Si vous souhaitez nous rejoindre,

**Nous vous donnons rendez-vous à 9H30
chaque samedi matin à l'Eglise.
Exceptionnellement en raison de la Fête des Ecoles et du
14 juillet le prochain rendez-vous aura lieu le 20 juillet**

Le matériel est fourni par la commune, cependant si vous souhaitez amener le vôtre avec lequel vous êtes habitué, vous avez libre choix.

IMPORTANT :

Si un impératif nous oblige à annuler, un petit mot sera apposé la veille sur la grande porte de l'Eglise.



› Dégradations :

Voici une partie des dégradations recensées pour la période Mai/Juin.

Si vous êtes témoin de dégradations dans la commune, merci d'en faire part à la Mairie.



Pilier parking de l'église déterré après chaque remise en place

Poteau déterré près de l'église



Panneau tagué et couché sur le poteau près de l'église



Mur détérioré

Impasse de l'Abbé Nollet devant l'église



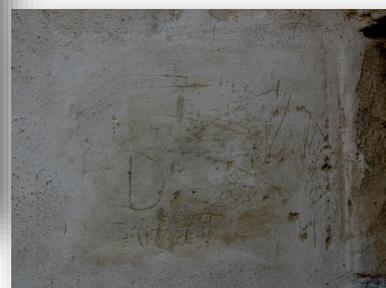
Après 2 reprises, détérioration du volet et de la fenêtre de la Salle des Fêtes



Volets de la salle des Associations (Mairie) criblés de trous par Pistolet à billes



Arrêt de Bus - Vitres détériorées



Mur de l'Eglise déjà dégradé après la réfection de celui-ci par les bénévoles du samedi matin...

Informations Importantes

> RECENSEMENT MILITAIRE :



Tous les jeunes hommes et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en Mairie, après leur 16^{ème} anniversaire.

Une attestation de recensement est remise à cette occasion, elle sera demandée lors de l'inscription aux examens (CAP, BEP, BAC...) et pour le passage du Permis de Conduire.

Cette attestation est à conserver précieusement, car en cas de perte aucun duplicata ne peut être fourni par la Mairie.

Périodes de Recensement

*Né(e)s en Juillet, Août et Septembre : du 1er Juillet au 30 Septembre 2019

*Né(e)s en Octobre, Novembre et Décembre : du 1er Octobre au 31 Décembre 2019

> VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION :



1. Rendez-vous sur le site : <http://immatriculation.ants.gouv.fr>
2. Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer
3. Connectez vous à votre espace ANTS
4. Cliquez sur «Mon espace véhicule»
5. Effectuez votre demande d'immatriculation
6. Suivez votre demande en ligne

> MODALITES POUR LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT :



Depuis la mise en place des nouvelles modalités concernant ces documents administratifs, la mairie de Ribécourt-Dreslincourt (équipée de recueil de données biométriques) nous rappelle que les horaires pour la carte d'identité sont le Lundi, Mercredi et Vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h sans rendez-vous.



Tél : **03. 44.75.53.53**

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération, les procédures sont désormais accessibles en ligne sur le site officiel :

<https://ants.gouv.fr>

Ou sur serveur vocal 34 00.

Informations

› Entretien du Cimetière

LE CIMETIÈRE N'EST PAS CONSIDÉRÉ COMME UNE AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS MAIS UN LIEU DE RECCUEILLEMENT, DONC DE RESPECT!!!

Il est rappelé aux familles qui ont un proche ou un aïeul enterré au cimetière de la commune, qu'elles sont tenues, quand elles le peuvent, d'entretenir leurs tombes et le tour de celles-ci (désherbage). Les agents communaux ne pouvant matériellement pas assurer la totalité de l'entretien des lieux.

Merci de votre compréhension pour embellir ce lieu de repos sacré.

Les chiens y sont interdits... pensez-y!!!

› Entretien des Trottoirs

Suite à la directive Européenne, notre service espaces verts n'utilise plus de produits chimiques pour désherber.

Nous demandons donc à chaque administré de nettoyer son trottoir face à son domicile.

L'opération de nettoyage doit s'effectuer sans **obstruer les bouches d'égout** pour permettre l'écoulement des eaux.

Nous vous avons préconisé une recette afin de traiter les mauvaises herbes.

[Avez-vous essayé???](#)

Merci de nous donner votre avis par le biais du coupon « Courrier des Lecteurs ».

La saison du désherbage étant de retour, nous vous conseillons vivement cette recette maison du désherbant 100% naturel et Bio :

- 5 litres d'eau,
- 1kg de sel iodé,
- 1 litre de vinaigre blanc

Par temps sec, arrosez de ce mélange les mauvaises herbes, laissez agir et lorsque la végétation commencera à jaunir et à faner, il vous suffira de l'arracher.



› L'arrivée des beaux jours

Quelques rappels !!!

**Respecter
ses voisins
c'est se
respecter
soi-même !**

- ◆ Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons que les horaires concernant les entretiens d'espaces verts (nuisances sonores) sont :

Lundi à Vendredi 8h/12h et 13h30/19h30

Samedi 9h/12h et 14h/19h

Dimanche 9h30/12h

- ◆ De plus, nous vous rappelons que les feux sont interdits sur le territoire de la commune.
- ◆ Nous remercions les propriétaires de nos amis à 4 pattes de veiller à ce que les déjections canines soient ramassées.

D'autre part, dès que vous les promenez sur le domaine public, les animaux doivent impérativement être tenus en laisse.

› Collecte des Déchets

**Attention le Tri change au 1er juillet 2019
pour le Bac Jaune.**



› Conteneur à vêtements « Le Relais »



**Tous dépôts de vêtements, chaussures...
doivent être mis en sacs plastiques avant d'être
déposés dans le conteneur réservé à cet effet.
L'équipe de ramassage « du Relais » vous en
remercie par avance.**



QUE FAIRE EN CAS DE DECOUVERTE DE MUNITIONS ?



Si vous découvrez des munitions chez vous ou dans un lieu public, ou si vous en possédez, **ne vous en débarrassez pas en les jetant n'importe où !**



Ces munitions représentent toujours un grand danger, elles ont été faites pour tuer, **ne vous fiez pas à leur aspect ni à leur état** (rouille).



**Pour votre sécurité, il ne faut
ni les toucher, ni les déplacer.**

**LES MUNITIONS DE GUERRE
SONT TOUJOURS DANGEREUSES**



Contactez immédiatement la mairie, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie la plus proche qui saisira la préfecture, seule habilitée à demander l'intervention du service du déminage. Le service du déminage vous contactera et viendra enlever gratuitement ces munitions.



Le Frelon Asiatique



Après le Moustique Tigre, place au Frelon Asiatique

Cette espèce d'insecte venue de l'Asie du Sud-est fait chaque année de nouvelles victimes.

Dans les faits, le **Frelon Asiatique** devient agressif et dangereux envers l'homme que lorsqu'il se sent menacé.

Les abeilles et autres pollinisateurs s'avèrent être ses cibles favorites. Pour les apiculteurs, le **Frelon Asiatique** est vite devenu un fléau redoutable et redouté. Surtout que sa présence dans les ruches n'est parfois détectée que trop tard. Contrairement au Frelon Européen, le **Frelon Asiatique** ne perturbe en aucun cas les abeilles.

Le seul conseil que l'on pourrait vous donner serait de faire appel à des professionnels. Ne partez pas à la recherche du ou des nids tout seul : il est impératif de ne pas détruire seul l'habitat. Se sentant en danger, les insectes peuvent devenir agressifs et multiplier les piqûres. Une intervention inadéquate peut également conduire à la dissémination puis à la prolifération de l'espèce dans la nature.

Ils sont généralement installés en hauteur et très difficiles d'accès. Et comme un nid peut contenir plus d'une centaine d'individus, autant prendre toutes les précautions nécessaires. **Chez une personne allergique, une seule piqûre suffit pour provoquer un grave choc anaphylactique et provoquer la mort.**

N'hésitez donc pas à faire appel aux professionnels. Très peu de sapeurs-pompiers interviennent dans la destruction des nids repérés. Mieux vaut faire appel à des entreprises spécialisées pour s'en débarrasser. Une prestation payante dont les prix diffèrent selon les professionnels. Ces derniers pourront recourir à la perche télescopique pour injecter de l'insecticide au sein du nid.



Artisans capables de détruire ce genre de nid

GUEPES 60

53, Place du Bois Blond

60170 CARLEPONT

Tél : 06 27 81 13 87

D'autres Artisans proposés par le SDIS 60 sur :

<https://www.pagesjaunes.fr/recherche/departement/oise-60/frelons>

IDB60

201, Rue du Confluent

60400 PONT-L'ÉVEQUE

Tél : 06 66 90 58 36

D'autres Artisans proposés par le SDIS 60 sur :

Mail : intervention.db60@gmail.com

DEVIS GRATUIT

SECTEUR PICARDIE

IDB60
Intervention Destructrice Dites

**DESTRUCTION
NIDS DE GUÊPES
ET NIDS DE FRELONS**

**DEVIS ET RENSEIGNEMENTS
GRATUIT
INTERVENTION 24/7**

Certifié
Qualité
f
i

Téléphone : **06 66 90 58 36**
Mail : intervention.db60@gmail.com

Appel Commerciale et Prix 06 66 90 58 36



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps et se ventiler



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Manger en quantité suffisante



Ne pas boire d'alcool



Éviter les efforts physiques



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule



La canicule et nous

La canicule peut mettre notre santé en danger



Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- ▶ il fait très chaud ;
- ▶ la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;
- ▶ cela dure depuis plusieurs jours.



Ministère chargé de la Santé, CNSA, Santé publique France

> Sécurité

Les incendies domestiques : les prévenir et savoir réagir !

Une simple négligence peut déclencher en quelques minutes un incendie aux conséquences souvent dramatiques.

Chaque année, un incendie survient toutes les 2 minutes en France, soit plus de 250 000 incendies. La température d'une pièce en feu atteint 600°C en 3 minutes. Plus de 10 000 personnes subissent ainsi des blessures, dont 3 000 souffrent ensuite d'une invalidité lourde. Et 800 personnes décèdent, la nuit étant la période la plus meurtrière : 70% des incendies mortels ont en effet lieu la nuit.

L'intoxication par la fumée est la 1^{ère} cause de décès chez les victimes d'incendie, alors que l'incendie domestique est la 3^{ème} cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.

A l'origine de ces nombreux incendies : les produits inflammables et combustibles, les mégots, les bougies... jetés dans les poubelles, et aussi des installations électriques non conformes, mal entretenues ou surexploitées.

1 incendie sur 4 est lié à une installation électrique défectueuse !



Obligation d'installer des détecteurs de fumée

Depuis 2015, l'installation de détecteurs de fumée est obligatoire dans toutes les habitations, à chaque étage (de préférence près des chambres). Facile à installer et à entretenir, leur présence divise par 2 le nombre de décès en cas d'incendie. Attention à bien choisir un détecteur de fumée conforme à la norme NF. Vérifier les piles régulièrement. **Vous devez remplacer la pile si le détecteur de fumée n'émet pas de bip lorsque vous appuyez sur ce bouton « test ». De même, si l'alarme de votre détecteur de fumée se déclenche sans raison apparente et émet un bip sonore court toutes les minutes, c'est le signe que votre pile commence à faiblir.**



Les bons réflexes pour prévenir les incendies

Adopter les gestes de prudence

Ne pas laisser les appareils électriques en veille.

Ne pas surcharger les prises électriques. Bien éteindre les cigarettes et ne pas fumer au lit.

Tenir les allumettes et les briquets hors de portée de l'enfant (qui ne doit jamais être seul à la maison).

Ne rien laisser sur le feu ou dans le four sans surveillance : casserole, plat...

Eloigner les produits inflammables des sources de chaleur : radiateur, ampoule, plaques de cuisson...

Ne pas raviver un feu avec de l'alcool ou de l'essence.

Prendre les bonnes précautions

Faire entretenir régulièrement les installations électriques, à gaz et de chauffage par des professionnels.

Vérifier les appareils électriques : cordon abîmé, halogène sans grille de protection...

Faire ramoner les conduits et les cheminées au moins une fois par an.

S'équiper d'un extincteur A, B et C pour tous feux de bois, papier, huile, fioul... : avant toute utilisation,

contacter les pompiers pour signaler tout départ d'incendie et se tenir à distance des flammes lors de son utilisation.

Réagir efficacement en cas d'incendie

Numéros d'urgence gratuits 18 : Sapeurs-Pompiers 112 : Numéro d'urgence européen 15 : Samu

Si l'incendie est au domicile :

Évacuer les personnes présentes pour éviter les intoxications par les fumées toxiques.

Fermer la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée.

Ne jamais revenir sur ses pas.

Appeler les secours d'urgence.

A l'étage, sortir rapidement par l'issue la plus proche avec les personnes présentes.

Ne jamais laisser seul un enfant ou une personne âgée, même pour aller chercher du secours.

Fermer la porte en partant.

Se tenir à la disposition des Pompiers.

Recensement de la Population

Suite au dernier recensement réalisé par l'INSEE, la population totale de PIMPREZ est de 893 habitants au 1^{er} janvier 2019

IMPORTANT



Pour tous les habitants de la Commune, nouveaux arrivants, propriétaires, locataires ou ceux qui nous quittent, pour les activités ou entreprises existantes et nouvelles, **nous vous remercions de bien vouloir vous présenter en Mairie afin de vous faire inscrire sur le fichier population.** Merci pour votre étroite collaboration

> IMPORTANT Reprise et traitement d'amiante type « fibro-ciment » :

Comme convenu veuillez trouver ci dessous les conditions de reprise et de traitement d'amiante type "fibro-ciment" :

- LIVRAISON PAR LE CLIENT A PIMPREZ : Forfait de prise en charge comprenant la mise à disposition d'un big bag "amiante", la livraison vers un centre de traitement agréé ainsi l'administratif avec édition d'un bordereau de suivi de déchets. (tracabilité des déchets) = 80 € H.T.

- DEPOSE BENNE CHEZ LE CLIENT : Forfait de prise en charge comprenant la mise à disposition d'une benne avec big bag "vrac" (transport ADR), la reprise de la benne, la livraison vers un centre de traitement agréé ainsi l'administratif avec édition d'un bordereau de suivi de déchets. = 330 €/T.

- Forfait de cout de traitement de déchets de 0 à 500 Kgs, taxe TGAP incluse (500 Kgs minimum facturable) = 85 € H.T.

- Cout de traitement de déchets au dela de 500 Kgs, taxe TGAP incluse = 155 €/Tonne.

Restant à votre disposition pour tout complément d'informations
Cordiales salutations

Attention ! Nous avons changer d'adresse. Vous pouvez la trouver ci-dessous. Les coordonnées téléphoniques restent inchangées.

Denis JUIF
Alpha Métal Services
Route de Ribécourt
60170 PIMPREZ
Tel : 03 44 36 30 01
Fax : 03 44 36 05 74
Gsm : 07 78 46 55 16
e-mail : contact@alphametalservices.fr

Débarressez vous de vos ferrailles, appareils ménagers etc ... plutôt que de les porter à la déchetterie, cela vous rapportera quelques Euros.

DÉMARCHAGES

> Que faire en cas de pratique téléphonique frauduleuse?



La vigilance est indispensable, dans la mesure où les sommes sont trop faibles pour tenter en justice. En cas d'appel ou de SMS de numéros inconnus, **commencez par vérifier sur internet la nature du numéro en question**. Même s'il s'agit d'un 01 ou d'un 06, soyez prudent ; les répondeurs peuvent ensuite vous inciter à appeler d'autres numéros (pratique dite de «ping-call»).

Un annuaire inversé répertorie tous les numéros surtaxés.

Il est disponible sur : www.infosva.org et permet de vérifier si un numéro est utilisé frauduleusement, en identifiant le professionnel à qui il appartient et le tarif de ses appels.

Une fois le numéro frauduleux formellement identifié, il est indispensable de le signaler, pour contribuer à la répression des fraudes, par SMS au **33700** ou sur le site internet www.33700.fr en indiquant « SPAM VOCAL et le numéro de tél ».

N'hésitez pas à vous inscrire sur la liste d'opposition « Bloctel » (www.bloctel.gouv.fr).

C'est un service gratuit qui vous permettra de ne plus être démarché par téléphone.

> **Quelques conseils pour combattre le piratage informatique :**

1. Vérifiez l'URL du site internet : celui-ci doit impérativement commencer par « https:// »
2. Faites vos achats que sur votre ordinateur personnel. Ne profitez surtout pas d'un réseau WiFi ouvert autre que le vôtre.
3. Privilégiez les réseaux privés : Un **hacker** pourrait facilement accéder à votre ordinateur et à ce que vous y faites, et donc dérober sans difficulté votre numéro de carte bleue ou autres données sensibles.
4. Evitez d'enregistrer vos données en ligne : Si vous permettez au site Web de se rappeler de vos coordonnées, l'accès à votre compte doit absolument être protégé par un mot de passe fort, obligatoirement chiffres et lettres, ajoutez si possible des majuscules et caractères spéciaux. N'hésitez pas à le renouveler régulièrement.
5. Utilisez un navigateur sécurisé : Vos données sont ainsi cryptées directement entre le clavier et le navigateur, ce qui empêche toute possibilité de récupération de vos données bancaires.
6. Méfiez-vous des e-mails piégés : Redoutez les mails vous signalant des connexions suspectes à votre compte ou vous demandant de confirmer vos coordonnées pour des raisons de sécurité.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un séjour en Europe à l'horizon ? Commandez dès aujourd'hui votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)

Vacances, séjours linguistiques, déplacements professionnels... Quelle que soit la raison de votre déplacement en Europe, n'oubliez pas de **commander au moins 15 jours avant votre départ votre CEAM**, depuis votre compte ameli.

Comment gagnez du temps ?

1 - Connectez-vous à votre compte et choisissez la rubrique « mes démarches » puis « Commander une CEAM »

2 - Indiquez la date de votre départ

3 – Validez

Vous recevrez votre CEAM par courrier directement à votre domicile. Si la date de départ est inférieure à 15 jours, le service vous propose de télécharger un certificat provisoire valable 3 mois (à votre retour de voyage, vous trouverez votre CEAM dans votre boîte aux lettres).

Valable 2 ans, la CEAM permet de prendre en charge vos soins médicaux au cours de votre séjour. Tous les membres de la famille doivent en posséder une, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Pratique ! Vous pouvez également la commander depuis l'application ameli pour smartphone et tablette, disponible sur l'[App Store](#) et [Google Play](#).

Le saviez-vous ? En cas d'oubli de votre CEAM physique, présentez votre CEAM digitalisée, depuis votre smartphone, aux professionnels de santé consultés !

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? Connectez-vous sur www.ameli.fr

Contact presse :
Françoise De Rocker 03 44 10 11 12





Urgence

S.A.M.U : 15

Pompiers : 18

Centre de Secours

60150 Thourotte :

03.44.90.61.12

Gendarmerie Nationale : 17

Appel d'Urgence en Europe : 112



Médical

Hôpital de Compiègne :

03.44.23.60.00

Polyclinique Saint Côme :

03.44.92.43.43

RIB Infirmier :

60170 Ribécourt

03.44.76.78.15

06.11.69.26.81



Divers

Trésorerie de Thourotte :

03.44.76.00.47

CC2V :

03.44.96.31.00

Maison du Conseil Général :

03.44.10.82.40

**Vous souhaitez travailler?
Vous êtes sans emploi?
Nous pouvons vous aider**

Des particuliers, des entreprises vous proposent
des heures de travail
(rémunération au SMIC horaire)

Vos compétences :

- ✓ Ménage et Repassage
- ✓ Soutien scolaire à domicile
- ✓ Jardinage
- ✓ Courses et préparation de repas
- ✓ Garde d'enfants
- ✓ Assistance aux personnes âgées
- ✓ Petits travaux de bricolage
- ✓ Manutention et Aide au déménagement
- ✓ Soins aux animaux
- ✓ Peinture et papier peint

**La solidarité, l'égalité et la dignité
sont au cœur de notre fonctionnement.**

Notre association, loi de 1901, est conventionnée par l'Etat
et partenaire du Conseil Départemental.
En utilisant nos compétences, vous contribuez à notre mission
de service public pour une économie solidaire.

Conception : www.horizonmarketing.fr Crédit photos : Fotolia - © shotstudio - © iurhan

Partage Travail | 3 rue de l'Anthémis - 60200 Compiègne
Téléphone : 03.44.86.42.82 | E-mail : accueil@partagetavail60.fr

Nos bureaux sont ouverts le lundi 10h-12h30, 14h-17h,
du mardi au vendredi 9h-12h30, 14h-17h

WWW.PARTAGETRAVAIL60.FR



Agence l'Age d'Or
2 Rue des Frères Greban
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.44.01.01
Mail : compiegne@agedorservices.com

L'entreprise Compiégnoise «Age d'Or» a repris en totalité
l'activité de portage de repas précédemment gérée
par l'association «Les Pélicans».



BESOIN D'UNE AIDE A DOMICILE ?



VOUS SOUHAITEZ EMBAUCHER UNE AIDE A DOMICILE ?

- Pour vous, nous nous engageons à :
 - Recruter des professionnels qualifiés
 - Rédiger le contrat de travail
 - Etablir les fiches de paie
 - Gérer les déclarations à l'URSSAF et à la CPAM
- Devis gratuit
- Aides financières sous conditions pouvant aller jusqu'à 100%

50%
des sommes
versées
déductibles des
impôts

L'Abej-Coquerel s'engage à vos côtés pour vous aider au mieux 03 44 75 05 06



Adhap Services
149 Rue de Paris
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.36.72.96
Mail : adhap60a@adhapservices.eu

Bureaux ouverts de 9h à 12h et de 14h à 18h

L'entreprise **Adhap Services** est spécialisée dans l'aide à domicile:
Travaux ménagers, accompagnement, gardes personnalisées,

DEFIBRILLATEURS



Les 2 défibrillateurs sont désormais installés.

Le 1er a été posé dans la salle des fêtes et le second sur le mur extérieur en briques de la cantine près de l'école maternelle.

Chaque habitant peut s'initier aux gestes qui sauvent en cas de situation d'urgence et se sensibiliser au secourisme via le site internet.

www.everydayheroes.fr



Défibrillateur extérieur - Mur Cantine



Défibrillateur intérieur - Salle des Fêtes



> Ecoles

Rappel de stationnement

IMPORTANT

Le niveau le plus élevé du Plan Vigipirate a été activé, suite aux événements dramatiques survenus à Strasbourg durant la soirée du 11 décembre. Des mesures de sécurité renforcée seront appliquées sur l'ensemble du territoire national.

En conséquence, la *Municipalité* rappelle que l'arrêt et le stationnement sont **FORMELLEMENT INTERDITS**, même pour une courte durée, devant les Ecoles, la Cantine et l'Eglise sous peine d'amende.

Nous comptons sur votre autodiscipline pour respecter ces simples règles de sécurité afin que nous n'ayons pas le désagrément d'intervenir auprès des contrevenants.

LA BOÎTE À LIVRES

A notre grand étonnement nous constatons que la boîte à livres fabriquée par JC. LESAGE connaît un franc succès auprès de nos habitants qui viennent régulièrement se servir ou la garnir.

Nous remercions les généreux donateurs de livres, Mme BERNARD et Mme CASONI qui nous ont permis de renouveler la collection mise à votre disposition.



Dernier billard à vendre

Il n'en reste qu'un!!! Profitez de cette occasion!!!



Si vous êtes intéressé par ce billard Français chauffant, veuillez vous rendre en Mairie aux heures d'ouverture.

Pour information, il vous appartiendra d'organiser le démontage et le transport.

N'hésitez pas à en parler autour de vous!!!

La fête des Voisins

La bonne humeur était au rendez vous lors du repas de la fête des voisins qui a eu lieu le vendredi 24 mai 2019. Cet évènement de la rue du Moulin à rassemblé environ une cinquantaine de convives autour d'un barbecue.

Merci à Mr et Mme LUCAS Frédéric ainsi qu'à Mr et Mme DA SILVA Cédric pour leur organisation.

Et merci à Mr et Mme BEHAEGEL pour nous avoir accueillis dans leur cour.



ÉCOLE

L'année scolaire s'achève comme elle avait commencé en septembre 2018, sous une chaleur estivale. En cette période, les enfants ont pu effectuer les traditionnels voyages scolaires.

Les enfants de PS - MS - CP et CE1 ont visité « Le Parc d'Iles » à St Quentin (visite du parc animalier, jeux sportifs, atelier photo).

Les classes de CP-CE1 ont découvert « Les Etangs du Plessis Brion » ; rencontre avec la faune et la flore locales. Une visite très appréciée par les élèves et l'équipe enseignante.

Les enfants de GS/CP - CE2 et CM1 sont partis à la découverte du patrimoine industriel à Francières. Ils ont participé à différents ateliers autour de la fabrication du sucre et à son utilisation.

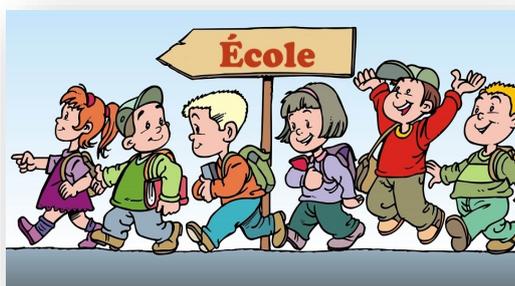
Les élèves de CP- CE1 - CM1 et CM2 ont visité « Le Parc Carisiolas » de Crisolles. Au programme de cette journée accrobranche, torchis et course d'orientation.

A l'occasion du Conseil d'Ecole du 18 /06/2019 un bilan sur les effectifs nous a été donné.

Pour l'année scolaire 2018-2019, 98 élèves étaient scolarisés à l'école de Pimprez.

Pour la rentrée de septembre 2019, ils seraient 102 élèves à se répartir sur 4 classes. Un point sera fait à la reprise de l'école et la répartition nous sera communiquée par la Directrice.

Nous souhaitons aux Enfants, aux Enseignants et au Personnel Communal de bonnes et heureuses vacances.



M. Pascal LEFEVRE
2ème Adjoint au Maire
Président de la Commission des Relations Scolaires

PÉRISCOLAIRE / CANTINE

Cher Parents,

L'année scolaire va se terminer. Nous vous remercions de nous avoir fait confiance pour la restauration et les temps de périscolaire de vos enfants. Nous avons pu les voir évoluer, grandir et partager de bons moments avec eux.

Pour terminer cette année, les enfants vous ont probablement ramené quelques surprises et nous espérons que cela vous a fait plaisir.

Ils vont bientôt récolter quelques légumes de leur jardin, même si nos radis n'ont pas répondu à nos attentes. C'est aussi la période des pique-niques et nous pouvons vous assurer que manger des chips dans l'herbe, ils ont adoré!!!

Nous tenons à remercier M. RIVOLET pour les dons de pieds de tomates, laitues et différentes graines pour le jardin du périscolaire.

En ce qui concerne les informations administratives, les dossiers d'inscriptions pour 2019/2020 seront disponibles mi-juillet dans vos boîtes aux lettres et ils seront à nous rendre avant le lundi 19 août.

En vous remerciant à nouveau de votre confiance, l'équipe du périscolaire vous souhaite de bonnes vacances.

A la rentrée prochaine!!!

M. Vincent GRÜN
Directeur Périscolaire



BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque vous accueille gratuitement sur simple inscription

Elle est approvisionnée par l'achat de nouveautés, le prêt de la Bibliothèque Départementale de l'Oise dont un quart est échangé régulièrement, et de dons.

Je tiens à remercier tous les généreux donateurs, et tout particulièrement **Madame BERNARD Suzanne notre Ancienne Secrétaire de Mairie et Grande Lectrice dans notre Bibliothèque Communale**, qui par le biais de son fils **Monsieur BERNARD Alain**, nous a fait une énorme donation de livres.

L'accueil de l'école :

Chaque classe se déplace le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin une fois par mois sur le choix des maîtresses, seule la classe de maternelle de Mme DEROCHE n'emprunte pas de livres (son choix).

Il est rappelé aux parents, que tous les enfants doivent être munis d'un sac adapté et solide avec leurs nom et prénom, pour le trajet Bibliothèque, Ecole, Maison, afin de respecter et ne pas abîmer les livres.

Merci pour votre compréhension.

Isabelle DIDELET
**Adjoint Administratif/
Bibliothécaire/Archiviste**



Animations Communales

Rétrospectives

› Cérémonie du 8 Mai



Nous nous sommes réunis au Monument aux Morts le Mercredi 08 Mai 2019 pour commémorer l'Anniversaire de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. A cette occasion nous avons procédé au dépôt d'une gerbe. Au son de la « Resonnante », en présence des Anciens Combattants et de l'A.V.M.P (Association de Véhicules Militaires de Picardie).

Nous remercions les enfants qui ont entonné la Marseillaise avec brio, ainsi que les intervenants et les habitants. Cette dernière a été suivie d'un pot à la Salle des Associa-

› Fête Communale

La Fête s'est déroulée du 08 au 10 Juin, sous un ciel plus ou moins mitigé.

La Commune a participé comme tous les ans aux tours de manèges gratuits pour les enfants scolarisés à Pimprez.



› Repas de la Fête Communale



Le repas du samedi a réuni une soixante de convives.

Nous avons été très satisfaits du « Traiteur—Mme Vanessa LEGRAND ».

La soirée dansante a été assurée par M. Quentin SCHNEKENBURGER et le gardiennage par Défi Sécurité.

› Exposition Artisanale



Dimanche 09 juin de 10h à 18h a eu lieu dans la salle des fêtes,
une exposition organisée par Mme Françoise LEMAIRE
que nous remercions pour l'énorme travail fourni

A cette dernière, ont participé de nombreuses personnes talentueuses:

Mme Maryse PEZANT – Tableaux et Porcelaines,
M. Raymond et **M. Stanislas GRZESIAK** – Sculpteurs de fourchettes,
Dominique COUESPEL, **M. Pierre** et **Mme Viviane SOUALLE**,
Mme Françoise LEMAIRE – Bois Tourné, Marqueteries de Pailles et
Tableaux Acryliques,
M. Michel BOULNOIS – Sculpteur,
Mme COCCIA Anna – Toiles Acryliques,
Mme LEROY Katia – Décorations sur Bois et Tableaux à l'Huile,

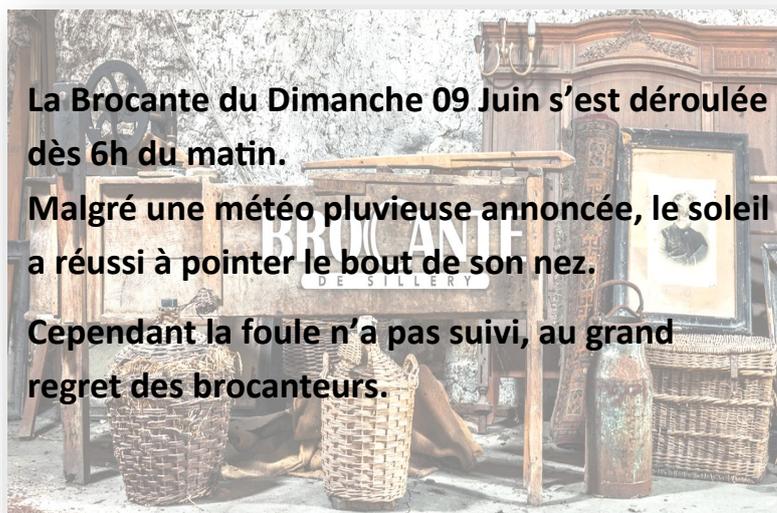
ainsi que 15 Peintres :

M. Gérard PALISSE, **Mme Josette** et **M. Daniel DEREMY**, **M. Max TIRLOT**, **Mme Marie-Elisabeth MIERZIAQUE-BELSOT**, **Mme Olinka NADAIRE**, **Mme Marie-France REMY**,
Mme Colette ZIRRELLI, **Mme Isabelle GAUTHEROT**,
Mme Josée JACQUART COQUELLE, **Mme Dominique BARSKI**, **Mme Thérèse FRETE**,
Mme Véronique DESSAULT,
Mme Annie LEDARD et **Mme Danièle LAGAND**.

Un grand merci à tous les participants.



› Brocante



La Brocante du Dimanche 09 Juin s'est déroulée dès 6h du matin.

Malgré une météo pluvieuse annoncée, le soleil a réussi à pointer le bout de son nez.

Cependant la foule n'a pas suivi, au grand regret des brocanteurs.



› Lâcher de Ballons

Le Lâcher de ballons s'est envolé le Lundi 10 Juin dans un ciel couvert et venteux.



Pour clôturer ces festivités, nous nous sommes réunis autour d'un pot de l'amitié.

Encore une première partie d'année bien animée dans notre commune.

Un grand merci à nos enfants de la commune qui se sont déplacés lors du dépôt de gerbe du 8 Mai et qui nous ont gratifié d'une très belle Marseillaise.

Nous avons enchainé avec notre fête foraine, notre brocante ainsi que le repas du samedi soir animé par un magicien, les tours de passe-passe étaient de mise.

Nous remercions Madame LEMAIRE Françoise pour sa très belle exposition qui s'est déroulée dans notre salle des fêtes, mais aussi pour nous avoir fait découvrir beaucoup d'artistes dans les domaines de la peinture, de la sculpture et bien d'autres.

Je vous souhaite de Bonnes Vacances et vous donne tous rendez-vous en septembre pour le Barbecue.

M. Romuald DENIS
3ème Adjoint au Maire
Président de la Commission Fêtes et Cérémonie

Animations Communales à venir

› La retraite aux Flambeaux



La Retraite aux Flambeaux : Rassemblons nous à la Mairie le samedi 13 juillet à 21h30 pour une promenade amicale entre petits et grands, conduite par l'AVMP (l'Association des Véhicules Militaires de Picardie)

› 14 Juillet

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 9h30, suivi d'un vin d'honneur.
Nous vous y attendons nombreux.

› Festivité 14 Juillet

Le 14 juillet 2019 : Nous vous encourageons à **venir participer** à un après-midi jeux pour tous, organisé avec la participation de "L' Association des Véhicules Militaires de Picardie", suivi d'un repas dansant gratuit pour les habitants de la commune et pour terminer cette grande journée un magnifique Feu d'artifice sera lancé dans le ciel Pimprezien.



› Barbecue

Venez nombreux participer le **Dimanche 08 Septembre 2019** à notre dernier **Barbecue** de la saison, qui sera suivi d'un après-midi convivial, de détente ou de jeux divers à votre convenance.

Nous vous donnons rendez-vous à 12h00 à la salle des fêtes de Pimprez.



Les Associations

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes organisera un concours de «**Maisons Illuminées**» ainsi que de «**Jardins Décorés** » au mois de Décembre 2019.

Trois gagnants sur chaque activité recevront un bon d'achat.

Nous vous communiquerons les détails de ce concours lors des prochains mois.

RAPPEL : Tous renseignements et règlements concernant l'Association, ne doivent pas être traités en Mairie.

Merci de contacter Mme CLEMENT Nathalie au [06.17.98.51.64](tel:06.17.98.51.64)

CLEMENT Nathalie
Présidente du Comité Fêtes de Pimprez

Le YOGA dans notre village

La séance de yoga dispensée chaque vendredi de 18h15 à 19h45 dans la salle des Associations, est assurée par Katy Boff – Professeure auprès de l'Association « **Plaisir d'Automne** » de Carlepont.

Les cours on lieu chaque année de début septembre à fin juin.

Pour la rentrée de septembre 2019, nous sommes à la recherche de 3 personnes pour venir combler le groupe qui sera amputé de quelques absences pendant une période assez longue. Vous serez les bienvenus!!! Et pourrez partager ce moment très convivial.

Si vous souhaitez nous rejoindre, veuillez contacter le [06.87.44.73.51](tel:06.87.44.73.51). D'avance merci.

Bonnes vacances 2019 à toutes et à tous.

Merci à la commune pour le prêt de cette salle.

